

Université

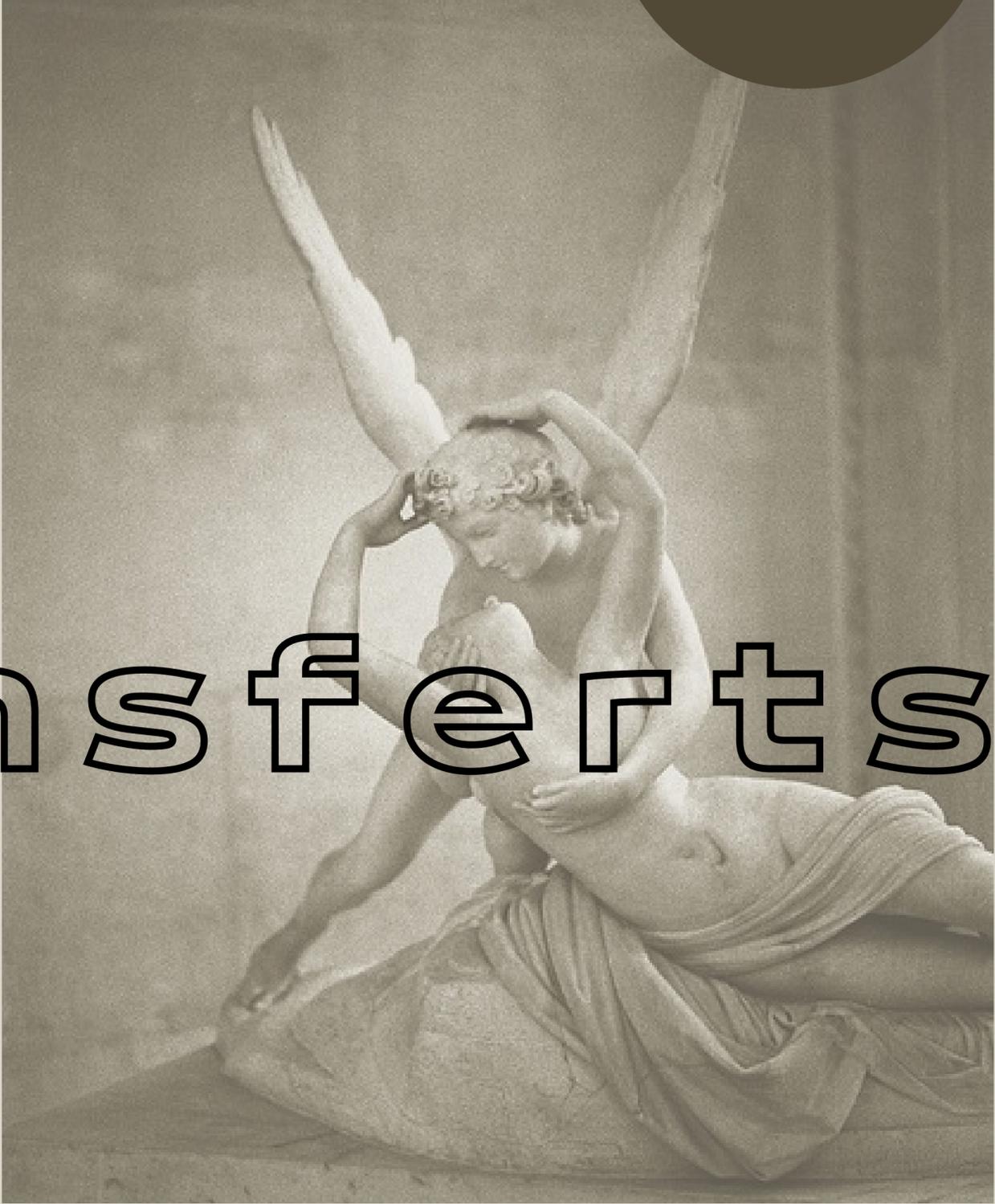
de Strasbourg

Après-midi Doctoral
Université de Strasbourg
Laboratoire SuLiSoM - UR 3071

SuLiSoM

Subjectivité, lien social
et modernité

Les Transferts



Amphithéâtre Viaud, Université de Strasbourg

Comité d'organisation : J. PIRES, M. DUVAL, S. HERTZOG, M. WOLFF, N. NIEUVARTS

Comité scientifique : O. PUTOIS, M-F. BACQUÉ, A. THEVENOT, P. COTTI, M. JACQUOT, C. METZ, J. NICOLAS

10.10.2024

13:00 - 18H30

La référence au transfert et à son maniement constitue la – dernière ? – pierre angulaire de l'approche du psychisme de référence psychanalytique. Du côté du soin psychique, après les débats du siècle dernier sur l'existence et la nature du transfert dans les organisations non-névrotiques, la diversification désormais acquise des types de dispositifs et d'interventions thérapeutiques d'orientation analytique requiert aujourd'hui d'interroger voire d'élaborer la question d'une *pluralisation* de la référence au transfert – voire d'une irréductible pluralité. Qu'en est-il d'un travail d'orientation analytique lorsque la possibilité même du transfert est, parfois pendant longtemps, portée par le thérapeute – ainsi dans les cas de travail thérapeutique imposé, par la justice (par ex. chez les agresseurs sexuels) ou par des médecins (par ex. dans l'anorexie mentale) ? Ou lorsqu'une plainte, avec sa charge inconsciente parfois évidente, est adressée à un autre professionnel du soin, ou de la justice ? Contextes où le poids de l'actuel voire de l'agir, doublé d'une absence de demande, semble souvent obérer la possibilité d'une *élaboration* du transfert – et par là même ouvrir à la suggestion. Qu'en est-il par ailleurs de la référence au transfert dans le travail avec la psychose aujourd'hui ? D'autre part, au-delà de sa nécessaire diffraction thérapeutique et de la pertinence de la référence à la bifocalité, quelle est l'actualité de la prise en compte du transfert dans le travail institutionnel, soumis à une logique de rentabilité inédite qui rabat l'élaboration sur l'acte ? Qu'en est-il d'autre part du travail sur le transfert dans les thérapies dites courtes d'orientation analytique ? Et dans la pratique groupale, qui se spécifie au fil de la diversité des contextes d'intervention ? Toutes questions exigeant de spécifier au plan épistémologique et clinique la ou les références au transfert, ce qui ne pourra faire l'économie d'un dialogue avec ce que les TCC visent sous le chef d'alliance thérapeutique.

Sans compter l'enjeu, crucial à l'ère de *evidence-based medicine*, du statut du transfert dans la constitution des objets et dans le recueil des données dans la recherche qualitative d'orientation psychanalytique, en dialogue notamment avec les SHS.